

CTR DU 31 MAI 2021

**PROJET D'ARRETE MODIFIANT L'ARRETE DU 22 DECEMBRE 2020
RELATIF AU CLASSEMENT DES POSTES COMPTABLES ET DES
EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE A LA DIRECTION
GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Le présent projet d'arrêté a pour objet de mettre à jour l'arrêté du 22 décembre 2020 et l'arrêté modificatif du 18 janvier 2021 relatifs au classement des postes comptables et des emplois de chef de service comptable à la Direction Générale des Finances Publiques.

Cette actualisation permet de tenir compte des situations de départs à la retraite ou en mutation de comptables au titre du 2nd semestre 2021 (qui n'étaient pas connues en fin d'année 2020 au moment de la publication des précédents arrêtés) pour reclasser par anticipation, à la hausse ou à la baisse, 74 postes comptables (dont 20 postes C1) en fonction du classement général 2023.

Cette actualisation, proposée à l'issue d'un recensement auprès de l'ensemble des directeurs territoriaux, permettra d'éviter des périodes d'intérim prolongées ou le recrutement de comptables pour un an seulement.